

# CDJM

CONSEIL DE DÉONTOLOGIE JOURNALISTIQUE ET DE MÉDIATION

## **Assemblée générale ordinaire du 30 mai 2023**

### **Rapport financier année 2022**

*Paris, le 15/05/2023*

Trois ans après sa création, le Conseil de déontologie journalistique et de médiation s'est affirmé dans le paysage médiatique comme un outil à disposition des citoyens, des journalistes et des éditeurs.

Le CDJM parvient à gérer un nombre important de saisines, à les analyser et à publier des avis, à participer aux réflexions et événements sur l'évolution des médias et la place de l'autorégulation, à élaborer des recommandations pratiques.

Pourtant, son équilibre budgétaire reste précaire notamment en raison d'un nombre encore insuffisant d'adhérents de grands médias dans le collège éditeurs.

Lors de sa première année d'existence, le CDJM a développé son activité en 2020 grâce à la seule mobilisation de ses bénévoles.

Une subvention du ministère de la Culture, versée en décembre 2020, a permis de recruter un permanent et de structurer et développer l'association en 2021 (dispositif de gestion des saisines - intégration d'un CRM - déploiement de la communication - diversification des ressources - appels d'offres européens).

Le contexte sanitaire n'a pas permis de dérouler le plan d'action aussi rapidement que prévu et les projections budgétaires n'ont pas été atteintes.

La convention pluriannuelle d'objectifs entre le ministère de la culture, représenté par la direction générale des médias et des industries culturelles (DGMIC) et le CDJM a été remplacée par une nouvelle convention triennale (2022, 2023, 2024).

La subvention de fonctionnement de la DGMIC a permis au CDJM en 2022 de poursuivre son développement et de travailler sur des solutions de diversification de son financement qui se sont concrétisées en 2022.

## Constat

L'équilibre financier du CDJM reste fragile, notamment en raison de recettes d'adhésions insuffisantes. Cependant la diversification financière commence à produire ses effets. Cette diversité des financements se développe dans le cadre de partenariats et de prestations liées à des appels à projets européens.

### Les recettes des adhésions restent en deçà des objectifs visés.

Depuis sa création fin 2019, plus de 230 personnes ont adhéré au CDJM.

L'impact économique des adhésions se concentre dans la catégorie des éditeurs.

Aujourd'hui, plusieurs éditeurs adhérents entrent dans la catégorie de CA de 5 à 20 millions d'euros de chiffre d'affaires mais aucun éditeur au CA supérieur n'a encore adhéré.

La grille des cotisations a été revue fin 2021 et appliquée en 2022. Elle propose une amplitude importante puisqu'elle démarre à 15 euros, pour les étudiants, chômeurs et pigistes et atteint 6 000 euros pour les médias dont le chiffre d'affaires est supérieur à un milliard d'euros.

## Exercice déficitaire

Le compte de résultat enregistre un déficit de 8 525 euros au cours de l'exercice 2022. Ce résultat confirme la nécessité de diversifier les ressources de l'association et de renforcer le poids des recettes des adhésions.

Les comptes annuels enregistrent un déficit d'exploitation de 8 K€. Les ressources ont été surévaluées de 9 K€ et les dépenses de 1 K€.

Les dépenses ont été ajustées en cours d'exercice. Le contrat de l'assistante administrative s'est arrêté à la fin du premier trimestre et le CDJM continue à fonctionner sans locaux.

La part des charges de personnel reste par conséquent prépondérante dans les charges.

Compte de résultat	31/12/2022	31/12/2021
<b>Produits d'exploitation</b>		
Cotisations	7 725	5 570
Concours publics et subventions d'exploitation	50 000	74 100
Appels d'offres européens	19 341	7 500
Fondation	25 000	
Autres produits	2	3
<b>TOTAL I</b>	<b>102 068</b>	<b>87 173</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Autres achats et charges externes	10 439	15 378
Impôts, taxes et versements assimilés	-327	642
Salaires et traitements	70 200	54 939
Charges sociales	28 842	21 022
Autres charges	1 438	1 484
<b>TOTAL II</b>	<b>110 593</b>	<b>93 465</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>-8 525</b>	<b>-6 292</b>

## **La diversification du financement se développe.**

### En 2022, le CDJM a remporté de nouveaux appels à projets européens.

Le CDJM a gagné depuis sa création plusieurs appels à projets attribués sur fonds européens dans le cadre du projet « Media Councils in the Digital Age ». Le premier à hauteur de 15 K€ en 2021 puis un deuxième de 28 K€ en 2022 pour lequel il s'inscrit comme prestataire de service pour le CDJ Belge francophone. Le projet, qui se poursuit en 2023, consiste à créer un outil de curation de contenus sur la déontologie journalistique pour les conseils de presse européens. Cet appel à projet aura un prolongement à hauteur de 48 K€ destiné à renforcer l'implémentation et l'utilisation de l'outil mis en place sur plusieurs volets : déploiement de l'outil de curation à partir de l'observation des pratiques de ses utilisateurs, organisation des sources et bases de données de contenus, génération de newsletters et création, pour les conseils de presse volontaires, de leur propre outil de curation.

### Le CDJM est soutenu par le Fonds de dotation pour la création de la Fondation Descartes.

Le Fonds de dotation pour la création de la Fondation Descartes est dédié aux enjeux liés à l'information et au débat public à l'heure d'Internet et des réseaux sociaux. Il dispose d'une équipe interne qui élabore et conduit des recherches visant à mieux comprendre les processus de production, de diffusion et de réception de l'information. Les réflexions et études menées au sein de la Fondation Descartes ont vocation à nourrir la réflexion sur les conditions de production d'une information sincère - pilier de la démocratie.

Le fonds de dotation de la Fondation Descartes a décidé de soutenir le CDJM et sa démarche de promotion de la déontologie journalistique au service d'une meilleure information du public.

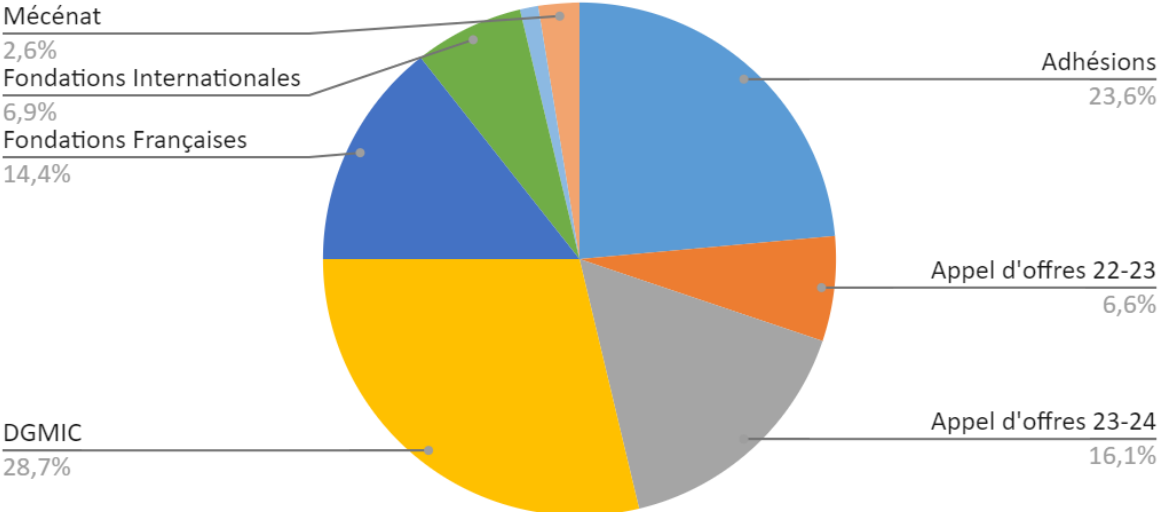
## **Le CDJM reconnu d'intérêt général**

Le 30 juin 2022, le CDJM a obtenu le rescrit prévu à l'article L. 80c du Livre des procédures fiscales (LPF). Notre association est donc reconnue d'intérêt général à caractère culturel et l'adhésion ouvre droit à une réduction d'impôt de 66%.

Cette reconnaissance ouvre également des perspectives supplémentaires d'opérations de financement participatif auprès du public.

## **Les priorités pour 2023**

Le budget 2023 prévoit une augmentation sensible du chiffre d'affaires adhésions. Plusieurs démarches opérationnelles sont prévues : actions d'approche directe, campagnes de recrutement, multiplication des événements, débats et de rencontres.



Cette ambition est illustrée par un budget plus équilibré entre les lignes budgétaires adhésions / subventions / appels d'offres / fondations. Pour pérenniser son action et son indépendance, le CDJM doit continuer à renforcer le développement de ses ressources propres en 2023.

Pour le CDJM

**Trésorière : Christine Menzaghi**